

La présidente du Réseau Wassila à "Liberté"

"Les Algériennes sont en demande d'État"



Liberté : Quel est l'état des lieux des violences faites aux femmes en Algérie ?

Wahiba Mammeri : Les formes de violences les plus constatées sur le terrain sont les violences conjugales ; on voit également beaucoup de violence au sein de la famille plus élargie, mais aussi sur le lieu de travail et dans la rue. En réalité, toutes les formes de violences, qu'elles soient physiques ou morales, spectaculaires ou insidieuses, sont toutes aussi préjudiciables les unes que les autres et inacceptables.

Au quotidien, nous enregistrons aussi l'inquiétude de certains médecins, de certains représentants des forces de sécurité, mais les autorités en charge de la sécurité des citoyens et des citoyennes ne s'expriment pas et ne condamnent pas. L'inquiétude observée dans la société est-elle l'expression d'un accroissement du phénomène? Sincèrement je ne peux pas répondre de manière objective et catégorique à cette question.

La visibilité allouée à ces violences contre les femmes est d'abord le fait de la mobilisation des mouvements de femmes. Je voudrais ajouter que les modes choisis pour ces violences font frémir tous les observateurs. Il y a comme un "gaspillage" en vies humaines dans notre pays, comme si elles ne comptaient pas.

Depuis au moins 2014, des mesures ont été prises en faveur des femmes victimes de violences ; une loi a même été adoptée en ce sens. Y a-t-il un vide juridique en matière de lutte contre ce fléau ?

Nous avons toujours soutenu à Avife/Réseau Wassila que les violences contre les femmes étaient un symptôme des contradictions fortes qui animent actuellement notre société. En effet, l'école a transformé le statut des Algériennes. Dans le même temps, les hommes voient remis en cause des éléments forts de leur identité, par le

chômage, la crise du logement, l'affaiblissement de la figure du père...

Pour nous, une loi, c'est le texte et son application. L'État ne peut se satisfaire d'avoir promulgué un texte, fait une loi, si quiconque sur le terrain à quelque niveau que ce soit se sent autorisé à dire une autre loi et à l'appliquer, de même à parler de "pardon des femmes", avant que l'affaire soit jugée : c'est vider la loi de son contenu. Les chiffres sur l'emploi des femmes, leur faible accès au logement, donc leur incapacité à réaliser de façon autonome leur avenir et celui de leurs enfants, place les femmes dans un système de contraintes. Cela se traduit, dans les faits, par des violences dans les familles, au travail, dans la rue, dans les transports publics. Il faut comprendre que, de ce point de vue, les Algériennes sont en demande d'État.

Que proposez-vous pour une meilleure protection des femmes violentées ?

Nous proposons la loi, encore la loi, toujours la loi, des lois égalitaires. Nous appartenons à un mouvement en lutte pour l'avènement d'un État de droit.

Propos recueillis par : H. Ameyar